



PROJET D'APPUI À LA FORMATION ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLES (AFIP)

Fiche numéro 05/01
Date: 09/2017



Décision: 2012 / 022-182



OBJECTIFS

L'objectif global du projet est la lutte contre le manque d'insertion des jeunes déscolarisés dans le monde du travail, conséquence de l'échec scolaire élevé dans le système d'enseignement général. Cette lutte devra se traduire par une action positive sur le chômage recensé parmi cette population cible.

Développement local



Meilleure adéquation formation/emploi
Lutte contre le taux de chômage
Insertion jeunes déscolarisés

CONTEXTE

La stratégie de coopération entre l'Union Européenne et le Gabon a retenu le secteur de l'éducation comme second domaine de concentration, en optant notamment pour un soutien à la formation professionnelle pour lutter contre le taux de chômage élevé. La nécessité de produire une offre de formation technique et professionnelle au Gabon remonte aux états généraux de l'Education et de la Formation tenus à Libreville en 1983. Ceux-ci avaient conclu à l'inefficacité interne et externe du système et avaient recommandé d'une part de créer des actions structurelles pouvant agir sur une réduction de l'échec scolaire et les conditions d'une meilleure adéquation Formation/Emploi et, d'autre part, de mieux prendre en compte les attentes des opérateurs économiques. L'adoption, mi - 2005, d'une Lettre de Politique Sectorielle de l'éducation et de la formation s'inscrit dans cette perspective, confirmant la place qu'occupent les enjeux du secteur de l'éducation et de la formation, au moment où le pays tente d'ouvrir de nouvelles perspectives qui ne dépendent plus du pétrole. Le choix d'un Projet de Soutien à la Formation Professionnelle, intervient dans un contexte de réformes de différentes composantes de l'éducation et de la formation, comme la réforme de l'éducation primaire, réalisée entre 2002 et 2006 dans le cadre du Projet Soutien à l'Education de Base (9ème FED). S'agissant de la formation professionnelle, le secteur est en mutation, suite à la mise en œuvre de volets successifs de la réforme lancée en 1998.

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS À POURSUIVRE

Composante 1: L'appui Institutionnel au METFP dans l'exécution de ses prérogatives d'amélioration de ses capacités de planification, de programmation et d'orientation des publics

- 1.1 Développer les outils d'observation et de saisie d'une base de données sur l'emploi et les secteurs d'activités professionnelles Mettre en place une carte des offres en formation professionnelle de type « carte scolaire » (dispositif informatique et cartographié, serveurs) et un annuaire statistique;
- 1.2 Mettre en place un système de saisie et de traitement fortement décentralisés à travers les Inspection Déléguées d'Académie (IDA) assurant le rôle de services déconcentrés dans les provinces pour le METFP en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN). Le projet profitera à cet égard de l'équipement déjà fourni aux IDA dans le cadre du projet de Soutien à l'Education de base financé sur 8ème et 9ème FED;
- 1.3 Mettre en place un système de suivi d'exécution du Plan d'action;
- 1.4 Réaliser l'inventaire de l'existant en termes d'équipement des plateaux techniques ;
- 1.5 Mettre en place une cellule de coordination des appuis extérieurs (partenaires techniques et financiers), afin notamment de permettre la constitution de plateaux techniques cohérents lors des opérations de financement d'équipement (rédaction concertée des cahiers des charges).

Composante 2 : l'approche pilote par secteurs professionnels:

- 2.1 Un public cible : les jeunes en difficulté scolaire, voire déscolarisés. Une quantification de ce public sera établie en début de projet sur base des capacités d'accueil des centres de formation et des capacités d'accueil des opérateurs économiques;
- 2.2 Des domaines de spécialisation porteurs d'emploi : métiers de l'agriculture, métiers du bois et métiers dans le Bâtiment et les travaux publics (BTP);
- 2.3 Des bassins d'emplois selon les secteurs;
- 2.4 Une approche pédagogique suivant l'APC, adaptée à l'architecture modulaire, sur la base de l'expérience en cours dans l'Enseignement Technique et Professionnel. Cette approche pédagogique permet la flexibilité des contenus des formations ; l'objectif du projet étant de permettre l'insertion professionnelle et sociale du public cible;
- 2.5 La mise en commun de plateaux techniques afin de rationaliser les coûts en équipement,
- 2.6 L'approche paritaire selon un principe de proximité du partenariat entre les centres de formation pilotant le secteur d'activité et les opérateurs économiques présents sur le bassin.

GEO

» Gabon

PÉRIODE D'EXÉCUTION

» Octobre 2013 - Octobre 2018

BUDGET

- » 4.470.000 €
- » Instrument: 10ème FED
- » Contribution CE: 100%

BÉNÉFICIAIRES

- » Environ 3000 jeunes, âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans formation ni qualification et en situation précaire.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- » Représentant de l'Ordonnateur National

MAÎTRE D'ŒUVRE

- » Représentant du Ministre de l'enseignement technique et de la Formation Professionnelle

CONTACT

- » Marcel.OWONDO-MVONDO@eeas.europa.eu

